COMPTE-RENDU

Janvier - Février 2015





Visite & Atelier sur l'aménagement du secteur Léo Lagrange

2015 : une première étape de la concertation sur le secteur Léo Lagrange

Entre 2012 et 2013, des ateliers participatifs et une journée Portes Ouvertes aux chais de Bercy ont permis aux Parisiens et aux Charentonnais de découvrir les premières propositions de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du secteur Bercy-Charenton. Suite à ces temps d'échanges et au travail des services de la Ville, une nouvelle version du Plan Guide a été élaborée. Le périmètre du projet inclut désormais le secteur Léo Lagrange, compris entre l'avenue de la porte de Charenton et la rue Joseph Chaillet.

Les évolutions du Plan Guide ont été présentée en réunion publique en décembre dernier, à la mairie du 12ème arrondissement, le Conseil de Paris ayant délibéré sur le périmètre élargi au secteur Léo Lagrange, les objectifs d'aménagement et les modalités de concertation en novembre 2014.

Ce début d'année 2015 marque une première étape pour la concertation sur le secteur Léo Lagrange. En janvier et février, la visite de site et l'atelier en tables rondes sont l'occasion pour les participants de s'informer sur le Plan Guide et de donner leur avis sur ses grandes orientations. Une réunion publique prévue au mois d'avril permettra de restituer les avis exprimés et de dresser le bilan de la concertation. Ce bilan sera inclu dans le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté Bercy-Charenton et le dossier d'évolution du PLU.

Ce compte-rendu synthétise contenu de ces deux temps de rencontres et recense l'avis et les attentes des participants sur l'avenir du site.

SOMMAIRE

	Léo Lagrange	p.1
	la concertation sur le secteur	
•	2015 : une première étape de	;

Visit	e du 31 janvier	
•	Déroulement de la visite	p.2
•	Un parcours autour du centre	
	sportif Léo Lagrange	p.2
•	Remarques et avis	p.3
•	Carte de restitution des avis	p.5

•	carte de restitution des avis	p.3
Ate	lier du 10 février	
•	Déroulement de l'atelier	p.6
•	Le travail en tables rondes	p.8
•	Conclusion de l'atelier	p.1
•	Annexes	p.1



Visite du 31 janvier 2015

Déroulement de la visite



La visite du samedi 31 janvier a réuni 90 participants. Compte-tenu de la forte influence, deux départs étaient prévus, l'un à 10h00 et l'autre à 11h15. Le rendez-vous était donné au 68 boulevard Poniatowski, devant l'entrée du stade Léo Lagrange, où Madame la Maire du 12ème arrondissement a introduit la marche. Guidée par les services de la Ville, cette visite a permis aux participants de mieux visualiser le périmètre du projet ou de le découvrir pour certains. Munis d'un feuillet leur permettant de consigner leurs remarques, ils ont pu se familiariser avec le lieu, son occupation, sa topographie ou encore son cadre paysager.

Remarques et avis

Les avis consignés ici sont issus des temps d'échanges lors de la visite et des feuillets remis par les participants à l'issue de cette rencontre. Ils s'articulent autour de plusieurs grands thèmes. Des éléments de réponses ont été apportés pour certaines questions. Celles qui n'ont pas trouvé de réponses ont été approfondies en atelier.

La construction de logements sur le boulevard Poniatowski

La Ville de Paris a souhaité construire des logements le long du boulevard Poniatowski dans un secteur urbain bien desservi par les transports en commun. La plupart des participants souhaitent obtenir des informations sur la forme architecturale, la hauteur et les statuts d'occupation des futurs logements. Certains proposent d'animer les rez-de-chaussée par des activités de commerces (bistrot, supérette, restaurant) ou des équipements (bibliothèque, crèche...).

- « Quelle sera la hauteur des constructions qui borderont le stade sur le boulevard Poniatowski? »
- « La vue sera-t-elle obstruée ? Comment est-il possible de construire tout en laissant une

qualité de vue pour les logements du boulevard Poniatowski côté impair ? »

- « Est-ce que ça sera une barre d'Habitations à Loyer Modéré ? »
- « Comment s'effectuera la mixité sociale si tous les logements sociaux sont concentrés ? »

Le centre et ses équipements sportifs

Les questions portent sur le caractère patrimonial du centre sportif, sa fréquentation et ses possibilités d'évolution. Un participant met en avant l'ambiance conviviale du lieu et rappelle que le centre sportif participe à l'animation du quartier.

- « Le stade présente-t-il un intérêt patrimonial ? »
- « L'ensemble sportif me paraît vieillot, il faut certainement le mettre au goût du jour en gardant quand même son style 1930. »
- « Pour les équipements, tout va rester ? Ces installations sont très utilisées par les scolaires et les associations. »
- « Il faut prendre exemple sur le gymnase Tony Parker de Charenton qui est un succès : moderne, le stade et les équipements sportifs sont construits sur plusieurs étages, ce qui libère de l'emprise au sol. »
- « On peut aussi ajouter une piscine ? »
- « Le terrain sportif appartient aux habitants et est approprié par ceuxci alors que le triangle boisé ne l'est pas. »

- « La fréquentation du club de boules est-elle à la hauteur de son emprise ? »
- « Serait-il possible d'utiliser le club [boulodrome] pour d'autres usages ? «[sur le bouloddrome] lci, 16 terrains de boules peuvent accueillir 32

équipes les jours de tournois. En dehors des horaires réservées aux adhérents et des compétition, les terrains sont en libre accès. Tous les après-midi, des habitants du quartier s'y retrouvent pour jouer et passer un moment ensemble. C'est un bel endroit. On ne se croirait pas à Paris. »

L'espace boisé au sud de la route des Fortification

Sur le triangle boisé, les avis sont très partagés. Certains participants indiquent qu'ils le fréquentent souvent et proposent donc de le conserver en l'état pour maintenir un lieu de promenade dans le quartier. D'autres le trouvent sans intérêt particulier et soulignent les nuisances auxquels il est soumis. Des solutions sont envisagées pour le rendre plus agréable (couverture du périphérique, création d'une continuité avec le centre sportif).

«Ne touchez pas à l'espace boisé, on y tient, c'est un lieu de promenade. » «Serait-ce possible d'y ajouter éventuellement des installations sportives légères, agrès etc. ?»

«Est-il possible de déplacer la route des Fortifications pour joindre l'espace boisé et l'espace sportif ?» «Est-ce qu'on peut couvrir le périphérique ?»

«Il faut construire dessus, il ne sert à rien, il abrite des activités illicites la nuit, ses arbres sont inintéressants, c'est plus judicieux de conserver les vieux arbres qui bordent directement les installations sportives, ils sont plus beaux.»

«Le bruit du périphérique rend cet espace boisé peu agréable à fréquenter.»

Accessibilité du secteur et du centre sportif

Les participants mettent en avant les points faibles du secteur Léo Lagrange en termes d'accessibilité. Certains craignent que la situation n'empire suite à la création de nouveaux logements dans le quartier. Ils font part de leurs attentes quant à l'amélioration de l'offre de transport une fois le projet réalisé. A plus petite échelle, les participants s'interrogent également sur l'accessibilité du centre sportif : quels accès créer depuis le boulevard ? Comment cheminer à l'avenir entre les différents terrains et infrastructures reconfigurés du site ?

- « Pour l'accès à Paris par la porte de Charenton serait-il possible de prévoir une amélioration esthétique comme une végétalisation par exemple ? »
- « Une passerelle est-elle prévue pour accéder à pied au parc de Bercy ou au cour Saint-Emilion ? Pour l'instant à pied c'est parfois dur de s'y rendre. »
- « Lorsqu'il y a la foire du Trône ou des cirques, on manque de parking pour les visiteurs. Beaucoup de sportifs viennent aussi en voiture, donc il faut maintenir des espaces de stationnements. »

- « La desserte en métro, sera-telle améliorée ? De nouveaux logements et le collège risquent d'aggraver la saturation de la ligne 8 et du T3. »
- « Quels seront les accès et cheminements maintenus qui mèneront au stade et dans le stade qui mèneront aux différentes installations ? »
- « Où seront les entrées si on construit des logements tout au long du stade ? »
- « Est-ce qu'on pourra encore le traverser facilement pour se promener ou pour accéder au bois derrière ? »
- « Est-il possible de recréer des espaces de promenade ? Comme sur la petite ceinture par exemple ? »





A l'interface entre le bois de Vincennes, la petite ceinture et le cimetière de Valmy, le secteur s'inscrit dans un réseau d'espaces verts à préserver.

Construit en 1930 sur l'emprise des anciennes fortifications, le centre sportif Léo Lagrange participe à la mise en œuvre de la Ceinture Verte autour de Paris. Réalisée dans les années 1920 le long du boulevard des Maréchaux, celle-ci est jalonnée par des équipements sportifs et des Habitations à Bon Marché. Le cimetière de Valmy, construit en 1906, y participe également. Le triangle boisé au sud de la route des Fortifications appartient au bois de Vincennes. D'une surface de 2 hectares, il présente des essences feuillues qui signalent l'entrée du bois, mais aussi une flore de prairie et de sous-bois. En bordure du périphérique, ce lieu est soumis aux nuisances sonores et à la pollution. L'ensemble de ces espaces verts forme une continuité écologique à préserver.



LÉO LAGRANGE, C'EST:

- Un centre sportif de 5 hectares sur le plateau Léo Lagrange regroupant de nombreux équipements : 1 gymnase, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme circulaire, des aires de lancé de poids et saut en longueur, 2 terrains de basket et 2 terrains de handball, 2 terrains de volley, 6 terrains de tennis, 1 aire de tir à l'arc ainsi qu'un boulodrome.
- L'îlot Lavigerie, qui accueille sur 6000m² 1 terrain de basket, 1 terrain de handball, 1 terrain multisport, une aire de lancer de poids et une piste circulaire



Procédures liées au projet e calendrier

Des questions portent sur les contraintes et les nuisances engendrées pendant toute la durée des travaux. Plusieurs participants se demandent s'ils pourront continuer à profiter des installations sportives durant cette période.

- « Quelle est la durée prévue des travaux pour les logements ? Quelles nuisances entraîneront-ils : le bruit et la gêne pour les circulations sur le boulevard ? »
- « Et pour le stade : quelles contraintes pour les habitants du quartier et pour les usagers du stade qui seront privés d'installations sportives ? »
- « Quel est le phasage sur les installations sportives ? »
- « Ou iront les scolaires du quartier s'ils ne peuvent plus venir ici ? Et les associations ? »
- « Combien de temps sera conservé le

D'autres questions sont posées sur les aspects techniques et législatifs du projet. Plusieurs personnes ont souhaité avoir accès à l'étude démographique justifiant la création d'un collège et d'une bibliothèque sur le secteur.

- « Est-ce qu'on peut avoir les données chiffrées en matière de démographie et sur l'opération prévue, ce qui vous a permis de faire les estimations pour le projet ? »
- « Les financements seront-ils publics ou privés pour la Zone d'Aménagement Concerté ? »
- « Quels sont les acteurs ? Qui prend les différentes décisions qui arrêtent le projet ? »

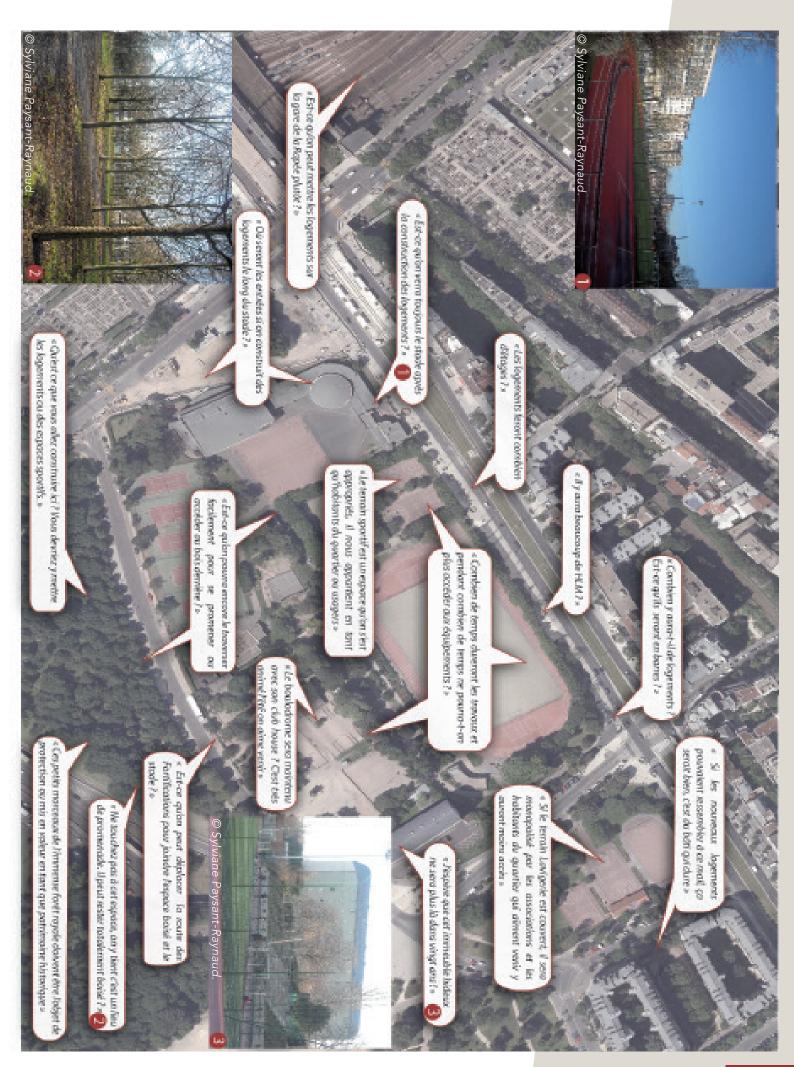
Quelques éléments de réponse aux questions des participants

Sur le calendrier de l'opération :

Le phasage des travaux est prévu de manière à limiter les contraintes pour les usagers du centre sportif en assurant une continuité de service. Le bâtiment Adoma est ce qu'on appelle « une opération tiroir » : son installation est provisoire et il sera démoli une fois que tous ses occupants auront été relogés, à l'horizon 2020.

Concernant la zone boisée

Appartenant au bois de Vincennes, le triangle boisé est un site classé et protégé dans le Plan Local d'Urbanisme au titre de zone naturelle et forestière, ce qui limite sa constructibilité. Sa vocation de promenade et d'espaces de loisirs rend toutefois possible l'installation d'équipements sportifs de plein air, comme par exemple des agrès.



Atelier du 10 février 2015



Déroulement de l'atelier

Le mardi 10 février 2015, à la mairie du 12ème arrondissement, une soixantaine de personnes participent à l'atelier de concertation pour l'aménagement du secteur Léo Lagrange. Sont présents Richard Bouigue, 1er adjoint à la Maire du 12ème arrondissement chargé des Grands Projets, du développement économique et de l'emploi, de la vie associative et du Budget Participatif municipale, la son équipe direction de l'urbanisme, l'équipe de maîtrise d'œuvre - Stephen Barrett et Théo Pagnon - des membres des conseils de quartier ainsi que des associations. Plusieurs riverains opposés à l'implantation de logements en bordure du boulevard Poniatowsky ont déposé des pétitions sur les tables.

L'atelier est animé par l'agence Ville Ouverte, en charge du compterendu. Il se déroule en deux temps :

- un temps d'assemblée plénière où sont présentées les objectifs et les enjeux de l'aménagement du secteur Léo Lagrange.
- un temps de travail en table ronde : les participants sont répartis autour de huit tables sur lesquelles sont disposés différents outils pour les guider dans la réflexion.

Pour chaque thème de discussion, les participants sont invités à confronter leurs points de vue et à consigner leurs remarques sur le feuillet prévu à cet effet.

Ce compte-rendu synthétise la parole collective issue des réflexions de chaque table ronde ainsi que les remarques émises plus personnellement par certains participants.



Fiche thématique individuelle permettant à chaque participant de prendre connaissance des sujets abordés en atelier avant de partager leur réflexion avec le reste du groupe

L'assemblée plénière

Pourquoi réaménager le secteur Léo Lagrange ? Présentation de Steven Barrett, agence Rogers Stick Harbour and Partners en charge du projet

Une continuité logique du quartier

Stephen Barrett présente le périmètre d'études du projet Bercy-Charenton qui a été élargi depuis novembre dernier au secteur Léo Lagrange. Sur ce territoire marqué par la présence d'infrastructures lourdes, difficiles à franchir, l'objectif principal est de favoriser les liaisons entre les communes de Paris et Charenton-le-Pont, et entre les différents quartiers

du 12ème arrondissement. Le Plan Guide prévoit ainsi la mise en place d'un sol naturel afin d'améliorer les circulations et de palier à la complexité du relief, ainsi que des ouvrages de franchissements (passerelles, aménagement de la petite ceinture). L'aménagement du secteur Léo Lagrange est l'occasion de renforcer l'accroche entre Bercy-Charenton, le bois de Vincenne et la Petite Ceinture.

Créer des logements dans Paris est une urgence pour la Ville et les Parisiens. La municipalité a identifié le boulevard Poniatowski comme une opportunité de construire des logements dans un secteur urbain bien desservi par les transports en commun. Entre 300 et 400 logements sont prévus. Le développement d'une offre de commerces de proximité et de locaux d'activité au pied de ces



nouveaux immeubles permettra de répondre aux besoins des habitants actuels et futurs du quartier.

... Et de nouveaux équipements

Pour accompagner la création de logements, une réflexion est menée sur l'implantation de nouveaux équipements. Un collège, une bibliothèque, un équipement multiaccueil sont aujourd'hui les pistes étudiées par la Ville.

Repenser le boulevard Poniatowski

Cet objectif s'accompagne d'une réflexion sur l'animation du boulevard Poniatoswski et la qualité des espaces publics. Un mail sera aménagé le long des habitations, coté stade. Il pourrait accueillir des jeux pour enfants, mais son usage reste encore à préciser.

Maintenir et moderniser les équipements sportifs du centre

Dans le cadre du réaménagement, l'offre de terrains de sport maintenue. L'opération sera l'occasion de repenser l'organisation de ces infrastructures pour qu'elles répondent aux nouvelles attentes des usagers. Le stade de football sera par exemple aggrandi et mis aux normes. Certains terrains de tennis seront couverts. Des vestiaires complémentaires seront créés. De nombreuses variantes ont été étudiées. Le phasage des travaux devra rendre possible une continuité de services des équipements sportifs pendant le chantier.

Une extension du front bâti sur le boulevard

Sur ce secteur, la règle générale de hauteur inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe une hauteur maximale des constructions à 31 mètres. Dans le cadre du dossier visant à faire évoluer le document d'urbanisme, cette règle est susceptible d'être modulée pour rythmer le front bâti et créer une diversité de formes au sein des îlots. A travers ce nouveau front bâti, des percées seront créées pour ménager des vues et des chemins vers le centre sportif et le bois de Vincennes.

Ce soir, une première étape de la concertation

Plusieurs participants ont posé des questions sur la hauteur des futurs logements et sur le choix du boulevard Poniatowski pour leur implantation. Ces deux sujets sont pour eux prioritaires.

Le projet prévoit la construction d'environ 25 000 m² de logements en bordure du boulevard Poniatowski. La direction de l'urbanisme précise que les formes représentées dans le Plan Guide permettent d'évaluer une capacité de construction, mais ne présagent pas de la conception architecturale. Celle-ci sera confiée à plusieurs architectes dans une phase ultérieure. Elle rappelle que l'atelier est la première étape d'un processus de concertation amené à se poursuivre au fil des différentes phases du projet, comme cela s'est déroulé pour le quartier Clichy-Batignolles où les habitants se sont d'abord exprimé sur de grands principes. Puis entre 2012 et 2013, des ateliers de conception hebdomadaires ont permis à un groupe d'habitants d'être associé aux réflexions des architectes en charge du projet.

Le travail en tables rondes

Comment vivent aujourd'hui le quartier et le centre sportif ? Quels sont leurs atouts et leurs faiblesses ? Comment dynamiser le boulevard ? Quelles sont les précautions à prendre dans le réaménagement ? Tels sont les questions à résoudre lors de ce temps de travail en tables rondes. Les participants ont travaillé sur deux espaces bien identifiés : le centre sportif Léo Lagrange, qui inclut la route des Fortifications et le triangle boisé, et la programmation urbaine le long du boulevard Poniatowski.



1. Quelle insertion du centre Léo Lagrange dans le quartier ?

Des avis partagés sur l'accessibilité actuelle du quartier

Les participants ont identifié des manques en matière d'accessibilité. Ceux-ci concernent aussi bien les circulations piétonnes que les transports collectifs ou le stationnement.

Le tramway est jugé très utile particulièrement pour combler les insuffisances du bus 111 dont les passages ne sont pas réguliers. Les participants estiment que les accès prioritaires au stade doivent se faire par le boulevard Poniatowski et la route des Fortifications. Ils trouvent nécessaire d'installer à proximité directe de ces deux axes de circulation des arrêts de transports en commun et d'avantage de stations de vélos. Il pourrait également être intéressant de connecter les futurs accès du centre sportif aux stations de transports en commun existants.

Pour d'autres participants, le T3A ne suffit pas à pallier les manques identifiés dans le quartier : les autobus sont déficients ou inexistants en certains points du quartier. Certains proposent donc de mettre en place une navette de quartier sous la forme d'un petit bus qui ferait une boucle afin de relier le stade Léo Lagrange à la gare de la Rapée ou jusqu'à Bercy Village.

D'autres propositions concernant le tramway sont aussi formulées par les participants comme créer une station supplémentaire du T3 à la Porte de Reuilly, prolonger le T3 place du Trône et au-delà, ou implanter des lignes



de tramway FER sur les chaussées du quartier. Le tramway apparaît comme une solution à privilégier, les abords du tramway actuel sont agréables selon les participants.

L'utilisation de la voiture n'est pas identifiée par les participants comme essentielle pour se rendre au stade ou dans ses environs, mais il leur semble tout de même nécessaire de maintenir et de recréer des places de stationnement pour les visiteurs et les futurs usagers du quartier (habitants, professeurs du collège) : « même pour vider son coffre on risque un PV de 35 euros ». Ils proposent de créer un parking souterrain qui éviterait les stationnements abusifs et illicites parfois constatés sur la route des Fortifications, notamment lors de la foire du trône.

Des circulations douces à révéler, des liens à créer

Plusieurs personnes signalent un manque d'abris pour les vélos aux abords du stade et dans le quartier en général.

Pour les piétons, qui sont nombreux parmi les participants, certains pôles commerciaux très fréquentés (Bercy Village, le centre commercial Bercy 2 ou Carrefour) sont difficiles d'accès : les voies qui y mènent actuellement sont peu praticables et doivent être repensées. Le bois de Vincennes, autre espace important du quartier, n'est pas facile d'accès sans voiture. Il manque de liaisons piétonnes douces pour rejoindre le bois. A cette fin, un participant propose la réalisation d'un accès direct par le stade qui pourrait prendre la forme d'une passerelle. Pour beaucoup, faciliter et encourager les parcours piétons passe également par l'amélioration des trottoirs aujourd'hui dégradés et le renforcement du nettoyage de la voirie: « Il faut que tout soit accessible à pied ».

Les participants souhaitent conserver l'entrée par du gymnase comme l'accès public principal du centre sportif. Une table ronde questionne la voie de desserte automobile prévue à l'arrière des futurs immeubles : positionnée entre la sortie intérieure du gymnase et les terrains de sport, celle-ci pourrait s'avérer dangereuse pour les usagers se rendant au coeur du centre.

A l'avenir, le centre sportif doit pouvoir être traversé de toutes parts. Les accès devront favoriser les continuités avec les rues attenantes (dont Ferdinand de Béhagle et Lavigerie) le bois de Vincennes et la ville de Charenton-le-Pont.

2. Le centre Léo Lagrange, un équipement sportif et un lieu de vie

Les usages sportifs actuels et futurs Aujourd'hui, les différentes espaces et équipements sportifs du centre sont très appréciés. En ce sens, plusieurs participants ont suggéré de réduire au minimum l'impact du réaménagement sur le centre sportif : « Laissez le stade tel qu'il est ! ».

Les lieux les plus fréquentés sont les terrains de tennis et de foot, ainsi que la piste d'athlétisme. Le terrain d'éducation physique Lavigerie est aussi très utilisé par les habitants du quartier et particulièrement pour du basketball. Des participants s'inquiètent des transformations du terrain Lavigerie : ces terrains découverts sont très pratiques car accessibles à tous. Ils craignent que la mise en place de terrains couverts entrainent une restriction de l'usage le soir et à destination de certains publics. Selon eux, les associations sont souvent prioritaires sur ce type d'équipements : « cela fait 20 ans que ie pratique le basket ball « sauvage » sur ces terrains avec mon fils ».

Pour compléter les équipements sportifs déjà existants et qui seront maintenus ou améliorés, les participants proposent d'ajouter d'autres infrastructures au complexe sportif:

- une piscine,
- une salle de gym,
- un demi-terrain de football pour les futurs collégiens,
- une salle d'arts martiaux,
- des clubs house,
- une patinoire,
- un terrain de squash,
- un mur d'escalade à l'intérieur du gymnase,
- une salle de danse.

Certains suggèrent aussi des améliorations plus ponctuelles comme l'ajout de vestiaires endessous des tribunes ainsi que des locaux de rangement pour le matériel et un local propre à chaque club.



La vie associative

Les associations utilisent aussi le stade occasionnellement pour y organiser leurs assemblées générales ou d'autres événements, c'est notamment le cas de l'association Reuilly Nation Sport.

C'est pourquoi plusieurs personnes proposent de créer des espaces spécifiquement dédiés aux ssociations ainsi que des locaux destinés aux loisirs et aux échanges entre générations. L'installation de bureaux permettrait de faciliter la gestion administrative des associations sur place.



3. Des idées d'aménagement pour la route des Fortifications et le triangle boisé

La route des fortifications

Les places de stationnement qui bordent la route des fortifications sont très utilisées aujourd'hui. Pour certains participants, cette fonction doit être maintenue dans le projet. A l'avenir, la route pourrait même accueillir des places de stationnement supplémentaires pour les visiteurs du stade et les professeurs et élèves du futur collège. A l'inverse, d'autres participants souhaitent la supprimer pour créer une continuité plus forte entre les équipements sportifs et le triangle boisé. Interdire la circulation des voitures sur cette route serait aussi un moyen d'endiguer le phénomène de prostitution en véhicule qui s'y déroule.

Cette route est également empruntée par les habitants du quartier et de Charenton-le-Pont pour rejoindre le périphérique. Aussi, dans l'hypothèse d'une fermeture de la route des fortifications, des participants proposent d'ouvrir à la circulation automobile la route de Reuilly située dans le bois de Vincennes. Celleci constituerait ainsi une nouvelle entrée possible vers le boulevard périphérique. Une autre proposition est de prolonger la pelouse de Reuilly jusqu'au boulevard Poniatowski afin de créer une véritable continuité.

Le triangle boisé

Le triangle boisé est un lieu que les participants évitent : il est très peu fréquenté et peu sécurisant. Pour son aménagement, les participants ont suggérés plusieurs propositions et notamment : des jeux pour enfants, un square avec une piste de vélo/rollers, un kiosque, un parcours de santé ou des agrès. Une table ronde souhaiterait y voir un parc « accessible mais pas trop sophistiqué ou aménagé ». Certains suggère de repositionner le boulodrome sur cette parcelle « entre les arbres »

Il est aussi proposé de maintenir et de renforcer la végétalisation de cet espace afin de protéger ses futurs usagers des nuisances du boulevard périphérique. A cette fin, certains souhaiteraient couvrir partiellement ou totalement le boulevard périphérique en faveur des nombreux collégiens ou sportifs qui fréquentent le secteur. La couverture permettrait également de créer les continuités souhaitées entre Paris, le bois de Vincennes et la commune de Charenton-le-Pont.



4. La vie du quartier

Les commerces et services aux abords du stade : privilégier la proximité et la vie de quartier

Les espaces les plus fréquentés aux abords du stade et dans le quartier sont les commerces. Les participants fréquentent prioritairement les petits commerces de proximité situés rue Michel Bizot, rue de Wattignies, rue des Meuniers et avenue Daumesnil. Ce sont surtout des commerces de bouche, mais aussi des magasins bio. D'après plusieurs participants, les petits commerces et services de proximité (cordonnier, pressing...) font la richesse de Paris et ce sont ceux du quartier qu'ils préfèrent fréquenter. Plusieurs personnes se rendent aux marchés Daumesnil et Poniatowski le dimanche ainsi qu'aux centres commerciaux Bercy 2 et Quais d'Ivry. Les grandes surfaces des environs comme Dia, Monoprix ou Carrefour sont aussi très utilisées.

Certains participants constatent que des commerces et des services de proximité comme la Poste ont disparu depuis l'arrivée du tram : « on ne peut pas stationner facilement ». Pour cette même raison, ils observent que la fréquentation des marchés alimentaires hebdomadaires a baissé.

Si de l'activité est créée dans le quartier, les participants aimeraient que l'offre de commerces de proximité soit renforcée. Ils donnent l'exemple de commerces de bouche, salon de thé, marchand de journaux, pointpresse, librairie, un magasin d'articles de sports ou une supérette à la place du garage Renault inoccupé. Certains pensent au contraire qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter des commerces sur le boulevard Poniatowski et qu'il y en a déjà suffisamment dans le quartier et ses environs.

Des équipements culturels et de loisirs manquent aujourd'hui. Une bibliothèque, une médiathèque, un cinéma, une maison associative multiactivités, une crèche ont notamment été cités par les participants. Une boîte aux lettres ou une nouvelle Poste pourraient retrouver une place dans le quartier, notamment à proximité de la station de métro Porte de Charenton.

De la sécurité

Des participants rappellent que certains endroits du quartier sont peu fréquentés en raison de trafics de drogues et de la présence de bandes. Ils se sentent notamment en insécurité aux alentours des collèges Paul Valéry ou de la Brèche aux Loups. Plusieurs participants recommandent d'implanter au pied des immeubles qui seront construits un commissariat de police. Des terrains de sport pouraient être clos pour éviter qu'ils ne soient squattés.

Un futur quartier mixte

En complément des logements prévus, des bureaux pourraient être implantés à l'image de ceux créés sur l'avenue des Terroirs de France. Ils permettraient de faire vivre le quartier en journée et en début de soirée et ainsi de réduire le sentiment d'insécurité éprouvé par certains habitants.

De plus, les participants tiennent à ce que l'offre de logements soit bien équilibrée entre le locatif aidé et l'accession à la propriété. Plusieurs considèrent que la part de logements sociaux est suffisante dans le quartier.



5. La construction des logements en débat

Des participants opposés à la construction de logements

Certains participants sont opposés à l'implantation de logements sur le secteur Léo Lagrange.

Pour eux, la préservation du poumon vert que représente le stade est une priorité. Le quartier est suffisament dense : beaucoup de constructions bordent déjà le boulevard des maréchaux le long des voies de la gare d'Austerlitz. Nombre de ces participants habitent l'immeuble qui fera face aux nouveaux bâtiments. Certains sont propriétaires et ont choisi ce logement en raison de la vue dégagée sur le bois de Vincennes et de l'exposition ensoleillée de leur façade. Le boulevard Poniatowski, aujourd'hui clair, lumineux et dégagé, pourrait perdre ces qualités suite à l'implantation des futurs bâtiments. Selon eux, ces derniers réverberont le bruit et la pollution du boulevard. Ils estiment que le projet met en péril la qualité de leur cadre de vie et dévalorise leur logement. Si le projet se réalise, certains souhaiteraient être dédommagés.

Des propositions alternatives

Ces participants proposent de construire ces logements sur d'autres parcelles de l'opération Bercy-Charenton et notamment sur la gare de la Rapée qui pourrait être démolie.

Certains ciblent d'autres espaces du quartier et notamment : le long de la Porte de Charenton à la limite du triangle boisé, au bord de la route des Fortifications, le long de la rue de Béhagle, ou à l'emplacement de l'actuel bâtiment ADOMA. Ils notent également que certains bâtiments de la rive nord du boulevard sont assez bas ou non-occupés. Ces derniers pourraient être surélevés ou réinvestis pour créer du logement dans le quartier.

Le schéma de l'agence Rogers Stirk Harbour and Partners propose un mail planté entre les futurs bâtiments donnant sur le boulevard et le centre sportif. Une table ronde suggère d'intervertir l'implantation du mail et des immeubles : longé par le mail, le boulevard, plus large, serait ainsi davantage ensolleillé. Les vis à vis avec la berge nord du boulevard seraient également moins importants.



6. Quelles formes et qualité urbaines donner au futur boulevard?

> cf. encadré page de droite « Un cahier de références »

Ne pas construire trop haut

La principale préoccupation des participant est la hauteur à laquelle culmineront les futurs bâtiments : ils devront être le plus bas possible et ne pas dépasser la taille des immeubles qui se situent de l'autre coté du boulevard. Les vue sur le stade et le bois de Vincennes doivent être préservées pour les riverains qui feront face aux nouveaux bâtiments. Parmi les références proposées, les constructions du boulevard Massena sont un contreexemple : elles sont assimilées à des tours, bien trop hautes.

De la porosité entre les immeubles et vers le centre sportif

Les bâtiments ne devront pas être construits d'un seul tenant ce qui s'apparenterait à créer « une barre ». Ils devront offrir des ouvertures vers le stade. L'aspect esthétique des immeubles de la rue de la Ferronnerie

est satisfaisant mais leurs façades sont bien trop longues.

Une cohérence d'ensemble

Les nouveaux immeubles devraient être construits dans un style architectural qui ne dénote pas avec les immeubles existants. Les immeubles de la rue Joseph Chailey présentent un style architectural qui correspond bien à celui du quartier et à ce que certains participants désirent y trouver : « un style parisien pas trop moderne de préférence ».

Il importe à d'autres participants que les façades des immeubles ne soient pas « lisses » mais agrémentées de balcons et terrasses. La référence du mail Brechet est aussi un contre-exemple. Il est « vieillot », sombre et manque de balcon. Les immeubles du boulevard Mac Donald sont intéressants car ils offrent des toits-terrasses.

Pour une autre table ronde, c'est la variété des formes et des styles architecturaux qui doit primer sur le boulevard.

Un bâti clair et lumineux

Les façades doivent être de couleurs claires ou pastels afin de mieux refléter la lumière. En ce sens, les façades de l'immeuble Arborea à Nantes ont été appréciés : elles contiennent suffisamment d'espaces vitrés et terrasses pour laisser entrer la lumière. Cette construction a aussi plu à certaines personnes car elle présente un premier niveau en balcon sur le boulevard, ce qui permet de gagner de la surface de circulations au pied des immeubles et de la surface d'habitation.

De la nature le long du boulevard, entre et sur les immeubles

Pour les participants, les bâtiments pourront être positionnés en retrait du boulevard pour créer des trottoirs larges, végétalisés et agréables à fréquenter : « des trottoirs larges avec de beaux arbres ». Il est également apparu nécessaire de maintenir une présence de la nature par un mail ou un jardin entre les immeubles comme c'est le cas pour le jardin Abbé Pierre ou pour la rue Paul Belmondo à Paris. Pour certains, il est nécessaire de privatiser l'accès de ces espaces aux résidents pour éviter les fréquentations non désirées. D'autres préfèrent au contraire éviter la pose de grilles qui s'apparentent à une confiscation de l'espace public et qui empêcheraient les circulations libres entre les bâtiments et vers le centre sportif. Les façades des bâtiments pourraient également être végétalisées pour renforcer la présence de la nature.

Une suggestion singulière

Une table ronde restitue les échanges de sa table ronde : des grands bâtiments très hauts de forme pyramidale, avec de grandes terrasses et des rez-de-chaussées ouverts, sur pilotis, comme à Sao Paulo.



Un cahier de références

présentant différents types de bâtiments et de rues était à la disposition des participants. Ils ont pu l'annoter et partager leurs impressions au sein de leur table ronde (cf. page suivante). Au fur et à mesure des débats, des priorités à donner dans la conception des futurs immeubles ont émergées.

Conclusion de l'atelier

Richard Bouigue, 1 er Adjoint à la Maire du 12ème arrondissement conclut l'atelier en remerciant les habitants présents de leur participation. Les réflexions et propositions ont été nombreuses. Toutes seront étudiées par les services de la Ville dans le cadre des objectifs fixés par la Municipalité et notamment la création de logements sur le secteur. Si des habitants le désirent, les diverses études et données qui ont guidé les réflexions sur le secteur Léo Lagrange pourront leur être transmises.

LES DATES DE LA CONCERTATION

10 décembre 2014 : Réunion publique

24 janvier : Visite de la Rapée

31 janvier : Visite du secteur Léo Lagrange

5 février : Atelier gare de la Rapée

10 février : Atelier Léo Lagrange

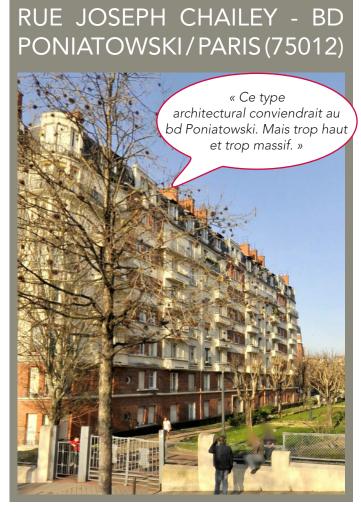
26 mars 2015 : Atelier-débats logistique

22 avril 2015 : Réunion publique de restitution

Annexes / Images références commentées

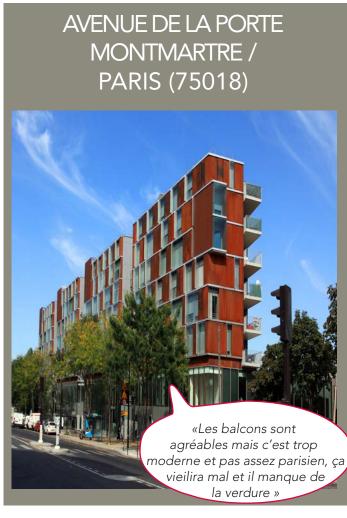
Cahier de références

Un cahier de références présentant différents types de bâtiments et de rues était à la disposition des participants. Ils ont pu l'annoter et partager leurs impressions au sein de leur table ronde. Voici ici les références qui ont été les plus citées ainsi que quelques commentaires les accompagnant.











Annexes / Images références commentées





